

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 4e arrondissement (69004)

Premier tour

– le 23/06/2020 –

Action n°1

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie d'Arrondissement et la Ville de Lyon ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie d'Arrondissement d'une part, et avec la Mairie centrale d'autre part, nous semblent clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo avec la Mairie d'Arrondissement, et de formaliser une procédure claire pour l'enlèvement par la fourrière de vélos présumés épave avec la Ville de Lyon.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

OUI

Un adjoint d'arrondissement (ou un conseiller délégué) sera bien en charge de la voirie et des mobilités actives. Il recevra les associations cyclistes afin de faire le point avec elles sur les projets en cours ou à venir et les actions à porter au niveau de la ville et de la métropole. Nous souhaitons nous appuyer sur les expertises citoyennes pour éclairer nos choix, et pour faire levier auprès des élus-es en charge des mobilités au sein de la métropole. Ces réunions entre les élus-es et les associations promouvant les mobilités douces doivent être régulières et donner lieu à un suivi de décisions.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Nous sommes favorable à cette proposition et à la mise en place d'une Commission Vélo pour décider collectivement des aménagements prioritaires à réaliser sur le quartier, identifier les axes de circulation à développer pour les modes de doux et les ruptures de parcours à résorber.

Cette commission pourrait réunir les associations d'usagers du vélo, des représentants des conseils de quartier, des représentants des commerçants, les services de la voirie et des mobilités actives...

Cette commission sera en lien avec la Commission métropolitaine des modes doux.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Le Comité vélo, composé d'élus référents et de techniciens, sera en lien direct avec les groupes locaux d'arrondissement de la Ville à vélo.

Sur la Fourrière, une procédure d'enlèvement sera mise en place, conforme aux souhaits de LVV et une formation sera dispensée aux agents municipaux, notamment sur la notion d'épave.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Il existe depuis 2001 un Adjoint au Maire dédié (nouveaux modes de vie urbains) et les adjoints d'arrondissement délégués à la voirie sont en charge du vélo notamment à travers la délégation qui leur est donnée sur la gestion des crédits de proximité qui permettent par exemple l'installation d'arceaux vélos

Les CQ comportent des commissions voirie et travaillent sur les sujets de la mobilité, mais force est de constater que peu de personnes se mobilisent pour assister aux réunions. Nous proposons plutôt de créer une plateforme internet sur le modèle de ce que nous avons expérimenté avec Civocray qui permettra aux habitants de s'exprimer régulièrement, y compris les jeunes.

Nous proposons, sur le modèle des DRT espaces verts, que les crédits de proximité soient définis par l'Adjoint au Maire plutôt que par les adjoints d'arrondissement afin d'éviter le phénomène actuel d'émiettement, voire l'incongruité de certains aménagements qui ne se poursuivent pas dans d'autres. Cette remunicipalisation des crédits (qui sont initialement des crédits municipaux, pas d'arrondissement) pourra faire l'objet d'aménagements complets en lien avec les espaces verts, la politique du stationnement et d'une concertation avec les habitants.

Auparavant, la commission modes doux se tenait en alternance à la métropole et à la ville. Or depuis 2017, la métropole s'est réservée exclusivement l'organisation de cette commission qui, par ailleurs démontre une surreprésentation des associations cyclistes par rapport aux piétons et aux associations de personnes handicapées.

Nous proposons plutôt de réformer la commission d'accessibilité afin qu'elle traite des sujets cyclables.

Action n°2

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Boulevard de La Croix-Rousse
- Rue Hénon
- Boulevard des Canuts
- Grand rue de la Croix-Rousse
- Montée de la Boucle / Rue Eugène Pons
- Montée des Esses (Sens descente)
- Quai Gillet

La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous avons comme priorité de faciliter et sécuriser les déplacements en mode doux. Actuellement nous n'avons pas arrêté de position définitive sur l'ensemble des axes que vous citez. Les relations avec les associations seront l'occasion pour nous d'améliorer nos propositions pour répondre aux différentes demandes.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Certaines de ces pistes pourraient en effet être améliorées compte tenu de leur gabarit. A chaque axe de circulation sera apporté une solution adaptée après consultation des services compétents et de la Commission vélo.

Au niveau métropolitain, le doublement d'aménagements cyclables est prévu à horizon 2030.

Au cours du mandat, il est prévu d'atteindre un réseau cyclable de 1 500 km ainsi que le développement d'un REV végétalisée avec des voies continues et sécurisées.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Parmi es rues citées, certaines, après concertation avec les habitants et les commerçants, deviendraient zones sans voiture : c'est le cas de la Grande rue où les livraisons auraient lieu le matin puis qui seraient réservées aux piétons & vélos le reste de la journée et la nuit (créer un axe place des Terreaux – Théâtre de la Croix Rousse via la grande Rue de la Croix rousse, Rue des Pierres Plantés)

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Avec l'arrivée de Vélo'V nous avons créé une commission modes doux pour discuter des aménagements cyclables : développer des pistes cyclables sur le modèles de la rue de la Part-Dieu, fortement végétalisé avec une séparation des vélos de la circulation et des piétons. A l'époque, les associations vélo n'ont pas voulu de ce modèle, estimant que la place du vélo avait sa place sur la chaussée pour réduire la place de la voiture, mais surtout pour réduire la vitesse.

L'augmentation de l'usage du vélo, mais surtout de l'arrivée de profils moins expert et plus famille impliquent un changement dans les aménagements cyclables pour plus de sécurité.

Le doublement du réseau cyclable est inscrit dans notre programme, nous sommes déjà passés à Lyon de 147km en 2014 à près de 300km aujourd'hui (285km), nous passerons à 2000km sur la métropole.

Nous allons également augmenter les effectifs de la police municipale de 22% dont une partie concernera la brigade cycliste. Nous frapperons plus fort grâce à ces nouveaux effectifs de police et à l'utilisation de la vidéo-verbalisation.

Action n°3

Mettre le vélo au cœur des accès à l'arrondissement en assurant la continuité des aménagements entre le 4e et les arrondissements et communes mitoyennes (1er, 6e, 9e, Caluire) : Boulevard de la Croix-Rousse au sud, sortie du tunnel Mode doux à l'est, Montée de la Boucle/rue Eugène Pons à l'ouest.

Ces réaménagements exigeront la suppression de places de stationnement et de voies de circulation. C'est pourquoi le soutien actif de la Mairie d'arrondissement et de la Ville de Lyon sera fondamental pour permettre des aménagements qui rééquilibrent le partage de l'espace public et rendent ainsi la ville plus agréable pour ses habitants.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Le 4ème arrondissement n'est pas aussi "cyclable" qu'il serait nécessaire. Cette situation tient lieu à sa géographie. Cependant nous avons pour projet de relier le 4ème arrondissement au 1er grâce à un "remonte vélos". Lorsque cette infrastructure sera opérationnelle, elle donnera lieu à la création d'un maillage cohérent pour relier le centre ville à la Croix-Rousse et à Caluire. En ce qui concerne les axes cités, comme dans la question 1, notre position est de faciliter et sécuriser les déplacements en mode doux, la méthode sera celle de la consultation avec les associations qualifiées et la population.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

La continuité des aménagements cyclables doit être effective et des solutions adaptées à chaque situation pourront être apportées en collaboration avec les services.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Nous réaliserons le REV dans le mandat.

Un jalonnement spécifique sera introduit sur le REV sur le modèle du Chronovélo Grenoblois. Par ailleurs, le développement des TC permettra au cours du mandat de réduire la place de la voiture et donc des stationnements. Par ailleurs, davantage de places résidentes seront réservées dans les parkings souterrains comme celui du Gros caillou.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Pour rappel, depuis 2014, ce sont 20 000 places de stationnement qui ont été supprimées en particulier pour :

- Planter des arbres
- Mettre des arceaux vélos
- Largir les trottoirs ...

Lors de toute rénovation de voirie, des espaces dédiés sont prévus pour les transports en communs, les vélo et les piétons, ainsi qu'une végétalisation des espaces.

Action n°4

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pousser plus loin le réaménagement de la petite Place de la Croix-Rousse en y supprimant le stationnement automobile pour créer un lieu de rencontre sur le modèle de ce qui a été fait sur la place des Tapis. Faire appliquer le code de la route sur le Boulevard de la Croix-Rousse notamment vis à vis du stationnement dangereux sur la chaussée les jours de marché (5j./7). Généraliser et faire appliquer la limitation de vitesse à 30 kmh sur l'ensemble de l'arrondissement.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Indéniablement l'espace dédié à la voiture (circulation + stationnement) est trop important sur le 4ème arrondissement. La requalification du boulevard de la Croix-Rousse relève de choix pris à la Métropole. Cependant l'arrondissement encouragera et sera force de proposition pour requalifier le boulevard afin qu'il soit davantage sécurisé, afin également qu'il puisse devenir un axe fort pour les déplacements Est/Ouest en vélo. La réfection récente (et même en cours à cette heure) de la petite place de la Croix-Rousse est pour nous une déception ; on aurait souhaité la suppression définitive du stationnement. S'engager à sa réfection quelques semaines après qu'elle soit livrée paraît difficile. Cependant il faudra prévoir au cours du mandat des aménagements dans ce sens. La vitesse est déjà de 30Km/heure sur pratiquement tout l'arrondissement. Hors mi les quais. Nous souhaitons en effet veiller au respect de l'application de cette mesure.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Nous avons la volonté d'apaiser les rues de notre arrondissement en développant des zones 30 et des zones de rencontres selon un plan de circulation concerté.

Pour la Petite place de la Croix-Rousse, nous souhaitons poursuivre vers la phase 2 du réaménagement, toujours en concertation avec les riverains et les commerçants.

Sur l'application de la loi, des règles existent déjà et elles ne sont pas forcément respectées. Des contrôles plus fréquents sont déjà réalisés, nous continuerons à les demander. Mais il en va aussi du civisme des citoyens, si vous avez des idées pour prévenir ces comportements !

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

La zone 30 sera étendue et un soin particulier sera apporté aux rues où se situent les écoles : ainsi la place Picard sera piétonnisée comme le souhaitent les habitants.

Clairement, ce qui a été réalisé sur la petite place est un non-sens : nous travaillerons à un réaménagement tourné vers les humains en sortant la voiture de cet espace arboré. De même nous ferons appliquer la loi : les véhicules personnels garés sur les trottoirs du boulevard lors du marché seront verbalisés car il faut en finir avec la "tolérance" pratiquée aujourd'hui par la Mairie d'arrondissement à leur égard.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

80% des Lyonnais se déplacent autrement qu'en voiture. Majoritairement à pied, soit 52% ! Et 66% des habitants de Lyon travaillent à Lyon.

En conséquence de quoi, ceux qui utilisent leur voiture sont davantage des grands lyonnais qui viennent à Lyon pour travailler, pour la culture etc... Ils viennent à Lyon, ils ne transitent par Lyon sauf pour ceux utilisant l'A6-A7.

Ce que vous proposez revient à créer des ZTL dans toute la ville. La régulation de ce type d'infrastructures revient à mettre des bornes amovibles partout. Pour la presque île, le budget est estimé à 5M€ or fonctionnement!

La priorité doit être donnée au mode le plus écologique de déplacement qui est aussi le plus fragile : le piéton. C'est pourquoi nous avons engagé un travail avec le recensement de 200 zones de rencontre, et notre volonté de créer 30km de liaisons vertes.

Action n°5

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 à toute la ville et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes de la ville comportant des aménagements cyclables

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Sur le 4ème arrondissement, seuls les quais ne sont pas à 30km/heure. Cependant il semble qu'à terme il faille progressivement abaisser la vitesse également sur ces deux axes. La voirie dépendant de la Métropole, il n'est pas possible dans ce questionnaire de faire des promesses pour lesquelles nous ne sommes pas décisionnaires. Toutefois dans notre programme d'arrondissement nous avons mis en avant la sécurisation des déplacements piétons et vélos. Nous proposons par exemple la sécurisation de l'intersection Hénon/de la Salle.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Objectif sur la Métropole de 1 000 km de circulation apaisée.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Les axes cyclables seront traités à égalité avec les axes voitures et de transports en commun : déneigement, nettoyage, reprise peinture (un budget entretien spécifique sera créé, différent du budget aménagement), etc.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

25% de la ville est passée en zone 30. Il est prévu de continuer passer les quartiers progressivement en zone 30.

La création des 200 zones de rencontre viendra réduire encore la vitesse

Action n°6

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.

Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans tout l'arrondissement et dans toute la ville.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Mesures qui dépend de la Métropole. Elle aura notre soutien.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Oui, nous sommes favorables à ces propositions.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Il faudra en parallèle mener des actions de formation/information citoyenne (dans les écoles, pour les plus jeunes, mais aussi sur le site municipal et dans les publications de l'arrondissement) car trop d'usagers de la rue, non cyclistes, ignorent la fonction de ces dispositifs.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La mise en œuvre d'un sas est prévue lors de toute rénovation de voirie.

En 2014 il n'y avait pas de cédez-le-passage au feu, et seulement 10km des double-sens.

Nous avons commencé à généraliser le cédez-le-passage avec plus de 500 feux équipés.

Nous avons fait un grand plan double-sens cyclables que nous avons défendu dans 3 réunions publiques car ce n'était pas acquis... Les arrondissements ont emboité le pas à Montchat et à Vaise !

Alors oui à leur généralisation, mais si cela ne va pas aussi vite que vous le souhaitez, c'est parce qu'il existe des temps administratifs flous comme la validation par un organisme d'état du franchissement d'une ligne de tramway...

Enfin, il faudra aussi que les cédez-le-passage au feu pour les cyclistes ne soient pas considérés comme une priorité pour les cyclistes et les trottinettes sur les piétons qui traversent. Il faut avancer tout en étant pédagogique.

Action n°7

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Faciliter et sécuriser les accès cyclables autour des établissements scolaires.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous souhaitons supprimer ou fortement réduire la circulation aux abords des écoles. Dans le cas de l'école La Fontaine nous souhaitons fermer la rue Dagon afin de sécuriser les abords de l'école.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Oui, nous souhaitons apaiser la circulation, voir faire des aménagements piétons sécurisés devant les écoles (et les collèges pour la Métropole) d'une part pour des raisons de sécurité mais aussi pour des raisons de qualité de l'air. Cela permettrait également de redonner de l'espace devant les écoles, lieux de transmission et d'égalité.

A adapter en fonction de chaque école mais il est déjà prévu de piétoniser la Rue Dagon au niveau du groupe scolaire La Fontaine.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Pas de commentaire

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Ce sera vrai pour les véhicules motorisés

Action n°8

Étendre la zone de stationnement payant à toute la ville de Lyon pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Le 4ème arrondissement est pratiquement en totalité en zone payante.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Il s'agit là d'une compétence de la Mairie centrale : l'équipe d'élu.e.s en place a déjà demandé, et à de nombreuses reprises, la généralisation du stationnement payant sur tout l'arrondissement. C'est bien notre souhait pour le prochain mandat.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Nous supprimerons le stationnement voiture sur voirie sur un périmètre de 100m de chaque parking public en ouvrage de la ville. Ces espaces libérés seront dédiés à des aménagements d'espaces public et vélo.

Sur notre arrondissement, l'enjeu est notamment de se débarrasser des voitures tampons qui utilisent le 4e comme un parking.

Les arceaux vélos seront implantés en remplacement de places voitures (comme c'est déjà le cas aujourd'hui) => objectif 3000 arceaux par an soit environ 600 places voitures supprimées par an sur le Grand Lyon

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Tous les arrondissements demandent l'extension du stationnement payant.

Sur le principe, nous y sommes favorables bien entendu et Lyon peut s'enorgueillir d'avoir été une des premières villes en France, en 2003, à avoir développé le stationnement payant à cette échelle.

Dans la réalité, une zone payante non surveillée n'a aucune efficacité et nous n'aurons pas les moyens humains pour surveiller les places non-encore payantes.

Action n°9

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes du Grand Lyon alors qu'ils sont 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés, ainsi que les 600 places vélo dans les P+R du SYTRAL (ils étaient 2 000 inscrits début 2019). Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière.

Concernant le premier arrondissement, 190 places vélo sont disponibles, pour 1011 places pour voitures et 167 places moto dans les 4 parkings de l'arrondissement. La suppression de 100 places de voitures permettrait d'y installer 1 000 places vélo.

Objectif d'ici 2026 : Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places), et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité

Nous sollicitons en particulier l'ouverture dans les meilleurs délais de 500 places vélo sécurisées pour la Gare Part-Dieu en attendant l'ouverture de la vélostation de la Place basse Béraudier en 2024, et l'extension de 1500 à 3 000 places proposées au grand public d'ici 2026.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Dans le cadre du développement de l'offre de stationnement sécurisé, nous étudierons la possibilité d'installer des places vélos sécurisées.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

A l'échelle de la Métropole il est prévu de multiplier par deux le stationnement pour les vélos en atteignant 60 000 places d'ici 2025. À cette fin, nous doublerons le nombre d'arceaux vélos afin d'atteindre 30 000 arceaux, et nous triplerons le nombre de stationnements vélos sécurisés pour arriver à 10 000 places.

Nous généraliserons notamment la présence de boxes vélos sécurisés sur les lieux centraux des communes de la Métropole comme les places de mairie, de marchés, mais aussi au niveau des pôles d'échanges multimodaux et dans toutes les gares.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Sur le 4e nous sommes favorables à l'installation de sas sécurisés sur le modèle des sas existant dans les gare, comme à St Paul.

Nous expérimenterons un parking sécurisé uniquement vélo Place Louis Chazette (limite entre le 1er et 4ème arrondissement – en lien avec un escalier qui monte sur le plateau) afin de répondre à la demande des 70 vélos stationnant de jour et des 50 vélos stationnant de nuit. Expérimentation qui sera gérée par LPA.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons mettre en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc)

Nous allons installer des Vélos box : boîtier sécurisés par badge de stationnement de 5 à 6 vélos qui prend l'espace d'une place de parking : utile dans les zones au tissu urbain dense et vieux où il y a une impossibilité à développer des stationnements aux habitants dans les copropriétés anciennes.

Nous allons demander à doubler le nombre de places à vélos sécurisés dans les LPA.

Oui, les 500 places sur le quartiers de la Part-Dieu arriverons au fur et à mesure de la livraison des espaces de voirie et des espaces publics.

Pour le stationnement sécurisé, nous avons travaillé le sujet au début du mandat mais sans trouver de fournisseur de mobilier capable de gérer. Cela passe nécessairement par un appel d'offres de la Métropole, pour le moment non suivi...

Nous proposons de flécher en priorité les quartiers anciens qui n'ont pas nécessairement de garage à vélo dans les parties communes, mais il faudra travailler en partenariat avec l'ABF pour trouver un mobilier adéquat.

Enfin, nous proposons l'obligation de gravage des vélos avec un partenariat entre la FUB et la police municipale pour les accès au fichier.

Action n°10

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les “arrache roue”) dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.
Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Dans le cadre des réaménagements au cas par cas.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

À cette fin, nous doublerons le nombre d'arceaux vélos afin d'atteindre 30 000 arceaux.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Nous poserons 3 000 arceaux vélo par an sur l'ensemble de la Métropole (contre 1 000 arceaux posés actuellement par an) avec l'objectif d'atteindre 50 000 places vélo sur la voirie publique.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons augmenter le nombre d'arceaux pour le passer à 50 000 sur toute la ville. Les besoins spécifiques seront étudiés pour proposer des solutions adaptées.

Action n°11

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés. Le réseau et les capacités ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de tous les Lyonnais à proximité de leur domicile. L'objectif est d'offrir du stationnement sécurisé diffus pour 48 % des cyclistes qui n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

Objectif d'ici 2026 :

> *Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

> *Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.*

> *Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>)*

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Quand ce sera possible dans le cadre contraint d'un bâti ancien et initialement non adapté aux vélos.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Nous triplerons le nombre de stationnements vélos sécurisés pour arriver à 10 000 places sur la Métropole.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Les contrôles des instructions de permis au PLU-H seront renforcés sur le volet parking vélo (sur le plan qualitatif et quantitatif)

Les obligations de places pour les vélos cargos dans les immeubles privés seront intégrées dans le PLU-H.

Le programme ALVEOL sera mis en avant auprès des bailleurs sociaux.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons mettre en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc)

Nous allons installer des Vélos box : boîtier sécurisés par badge de stationnement de 5 à 6 vélos qui prend l'espace d'une place de parking : utile dans les zones au tissu urbain dense et vieux où il y a une impossibilité à développer des stationnements aux habitants dans les copropriétés anciennes.

Nous allons demander à doubler le nombre de places à vélos sécurisés dans les LPA.

Action n°12

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

D'après l'Enquête Déplacements de 2015, 16% des déplacements ont pour motif l'accompagnement, et 6% sont justifiés par des démarches de santé. Ces déplacements sont donc supérieurs en nombre aux déplacements pour se rendre au travail (19%). Or, l'enquête de Nova7 a établi que 92 % des cyclistes disent être préoccupés par les risques de vol ou de dégradation, et 60 % disent renoncer certains trajets à cause de cela. Ces chiffres illustrent le besoin en stationnement sécurisé à proximité des équipements publics, et en particulier les écoles.

Objectif d'ici 2026 : Promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles et collèges de la métropole (<https://programme-alveole.com>)

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Oui selon possibilités techniques d'installation.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Oui, action à mener principalement dans les collèges.

Ce besoin semble moins pertinent dans les écoles mais à étudier avec les fédérations de parents d'élèves.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Pas de commentaire

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Si vous fréquentez les écoles, vous verrez que les élèves utilisent davantage la trottinette... Et il appartient au directeur de l'établissement d'autoriser son stationnement dans l'enceinte du bâtiment, pas à la ville.

Dans Lyon, la carte scolaire fait que vous êtes à quelques centaines de mètres seulement d'un établissement. Le mode de déplacement à privilégier doit être la marche, éventuellement la trottinette si le directeur autorise les engins dans l'école.

Enfin, nous ne sommes pas d'accord sur le principe d'encourager les enfants à aller à l'école en vélo car ils circuleront sur les trottoirs comme la loi les autorise jusqu'à 7 ans. Quand vous voyez déjà la grande convergence du matin des parents avec leurs enfants, nous ne souhaitons pas créer de conflits d'usage.

Tout ne doit pas être effectué à vélo d'autant que dans ce cas précis, il y a maximum 5min de marche pour les enfants, 10 à 15min pour les collégiens...

Action n°13

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg. Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc. Afin de favoriser la livraison des marchandises à vélo pour « le dernier kilomètre », la Métropole poursuivra l'aide à l'achat de VAE, vélos-cargos et vélos familiaux pour les particuliers.

Notre objectif, à l'échelle de la Métropole, est de déployer une palette ambitieuse de services mutualisés pour les commerçants, les artisans et leurs clients, avec, notamment :

- Un service de livraison cyclable dans les centres-villes, et notamment dans les territoires ayant mis en place une piétonisation de leur centre, en lien avec les commerçants pour permettre aux habitants de se faire livrer en proximité.
- La création de zones de stockage mutualisé (avec boxes individuels) pour permettre le stockage du matériel des artisans dans les secteurs où la présence d'artisans est forte.
- des outils pour faciliter le stationnement des véhicules professionnels dans des lieux spécifiquement dédiés aux artisans, connectés avec un lieu de stockage accessible en vélo-cargos afin que les artisans puissent se déplacer sur leur chantier (si la nature du chantier le permet) sans recourir à leur véhicule professionnel et laisser leur véhicule sous surveillance pendant leur chantier. Ces parkings dédiés seront par exemple situés dans les parkings P+R prochainement créés avec une zone spécifiquement dédiée.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Nous lancerons une étude sur l'optimisation/ajustement des aires de livraison sur Lyon-Villeurbanne, aménagerons des aires de logistique avec les trois derniers kilomètres en vélos cargo en lien avec les parkings LPA et les parkings DSP et subventionnerons à 100% les artisans en cas de changement de leur véhicule pour un vélo cargo.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Sont prévus des pôles logistiques autour de la ville pour optimiser le nombre de camions en livraison.

C'est l'objectif dans du grand hôtel logistique que nous sommes en train de construire au port Edouard Herriot. Le choix d'implantation a été guidé pour utiliser davantage le fleuve pour l'arrivée des marchandises à Lyon, et assurer le dernier kilomètre le plus écologiquement possible.

Des zones de transfert intermédiaires en centre ville sont à envisager. Nous travaillerons avec les associations de commerçants pour optimiser les flux logistiques sur le dernier kilomètre.

LPA utilise aussi plusieurs de ses parkings en hôtel logistique. Mais cela crée aussi des nuisances nocturnes.

Enfin, nous rappelons que la logistique concerne 30% du trafic en ville. S'il convient de favoriser le transports en vélo pour le dernier kilomètre, il convient aussi de limiter les achats qui passent par une livraison à domicile.

Action n°14

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.)

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

A l'échelle de la Métropole : Nous augmenterons de 100 à 300 euros l'aide financière de la Métropole pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les particuliers. Nous renforcerons également le service My Vélo'v, service de location de longue durée (un mois ou un an) de vélos à assistance électrique en l'étendant sur toute la Métropole.

Nous soutiendrons par ailleurs financièrement les commerçants et artisans qui souhaitent faire l'acquisition d'un vélo-cargo électrique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone à Faible Émission (ZFE).

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

En complément du service Vélo'v, nous développerons la possibilité de louer des vélos spécifiques type vélo cargo (déménagement, achats volumineux, ballade en famille, etc.).

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

A Lyon, nous bénéficions d'un écosystème du vélo très important avec de grands acteurs privés du vélo comme le vélonaute ou autre.

L'objectif d'une collectivité n'est pas nécessairement de déstabiliser cet écosystème. Vélo'V a permis de remettre les gens en selle, la nouvelle offre Vélo'V nous paraît suffisante, d'autant qu'il existe une offre de prix pour toutes les bourses : du vélo d'occasion avec les bourses aux vélos que nous soutenons à un vélo électrique de qualité avec MyVélo'V...

Action n°15

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Objectifs d'ici 2026 :

- > Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 5 km du domicile ou du lieu de travail
- > Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers
- > Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.)
- > Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés.
- > Découpler les vélos-écoles (pour les particuliers et pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite)

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous envisageons d'optimiser les res-de-chaussée non utilisé par l'installation d'activité économique. Les services vélos auraient toute leur place.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Nous souhaitons développer des tiers lieux sur l'arrondissement pour permettre le développement de différents services de proximité. Ainsi la mairie d'arrondissement pour accompagner des porteurs de projet dans ce domaine et les aider à trouver un lieu pour développer leurs activités. L'occupation temporaire sera également un levier pour soutenir ces projets.

Et à l'échelle de la Métropole : Nous trouverons de nouveaux lieux dédiés pour installer ces pôles de récupération et de réparation de vélos de seconde main et soutiendrons financièrement les associations qui les animent.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Notre objectif sera l'aménagement des bâtiments publics pour installer des ateliers de réparation/éducation au vélo :

- Les anciennes écuries du parc sergent Blandan (7ème/8ème)
- une petite partie de l'usine Fagor Brandt (7ème)
- Halle de l'ancien marché gare (2ème, projet ZAC 2 de la Confluence)

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Au début du mandat en 2014, la ville ne soutenait pas les associations vélo.

Lorsque nous les avons soutenues (2 ateliers : Chat Perché et Change de Chaîne, et la Maison du Vélo), ce sont les élus verts qui étaient contre...

Nous soutenons les ateliers vélo depuis 3 ans pour qu'ils puissent se fournir auprès de la fourrière municipale. Nous avons d'ailleurs un rendez-vous prochainement pour mettre en place un système plus efficace...

Nous allons mettre en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc)

Action n°16

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous envisageons la création d'une maison de service public consacrée aux mobilités et aux économies d'énergie. L'offre vélo dans les mobilités pourrait naturellement trouver sa place.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Il s'agit d'une compétence Métropole ; la Mairie d'arrondissement en fera la promotion.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Pas de commentaire

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'Observatoire des déplacements de l'agglomération lyonnaise est en charge de s'assurer de la bonne mise en place du Plan de Déplacements Urbains, qui vise à diminuer la part de la voiture et multiplier par 4 les trajets en vélo d'ici 2030

La plateforme de mobilité OnlyMoov a été créée à cet effet afin d'inciter les usagers à réfléchir en fonction du temps de parcours.

Nous proposons de compléter cette application par une information complémentaire concernant avec des propositions en fonction des parcours les plus écologiques.

Action n°17

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectifs d'ici 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Lyon au savoir-rouler

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Sachant que cette mesure ne relève pas du choix de la mairie d'arrondissement. Pour autant nous porterons ce projet au niveau de décision.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Actions de formation qui pourrait être mis en place dans le cadre du temps périscolaire. A coordonner avec les services de la Ville.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Pas de commentaire

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

C'est à l'éducation nationale et à la police nationale d'assurer cette formation. Les collectivités, déjà contraintes financièrement par les réformes successives n'ont pas à se substituer à leurs missions. Et j'invite les associations à faire un lobbying au niveau national pour que l'éducation assure bien cette partie qui fait partie du programme scolaire en CM2.

Action n°18

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

idem question 17

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Il s'agira de travailler avec les enseignants à l'existence réelle d'une sorte d'Attestation Scolaire de Circulation à pieds & à vélo, inspirée des ASSR 1 et 2 créée dans les programmes de collège de 2002.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Lorsque la police nationale assure la formation, elle propose tout le matériel. Encore une fois, la collectivité n'est pas un substitut de l'Etat dans ses missions.

Action n°19

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

idem questions 17, 18

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Nous proposons d'en aménager à proximité du gymnase Baillieu à l'occasion de la réfection de l'espace trottinette/skate. Le parc de l'Internat Favre en est déjà un terrain ; nous poursuivrons cette action.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Sites potentiels

- une partie du site Fagor Brant dans le 7ème
- le Parking autocar qui n'est plus utilisé Parc de la Tête d'Or

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous pensons qu'il est possible d'utiliser les équipements existants comme sites d'apprentissage, comme le font déjà les vélos écoles de Lyon (Janus et Maison du Vélo) qui utilisent le parc de Gerland, le parc de la Tête d'Or et les Berges du Rhône.

Action n°20

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Je suis déjà vélotafeur, j'espère bien devenir Maire et utilisateur du vélo.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Aujourd'hui, les deux tiers des candidats de notre liste utilisent quotidiennement le vélo, cela laisse une marge de progression !

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Oui sur le principe, mais pour ma part, bien que j'ai un vélo, je circule uniquement en TCL et à pieds, n'ayant jamais possédé de véhicule motorisé (comme tous les habitants de mon foyer) et habitant en haut de la colline ...

La plupart des co-listiers du 4e arrondissement circulent en TC mais il y aura besoin de développer les TC (trajets et horaires) sur les parties du plateau les plus mal desservies (côté Ypres par exemple) et de penser des transports réellement adaptés pour les personnes à mobilité réduite, pour lesquelles les TCL ne sont pas toujours adaptés.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Pour leur déplacements les élus disposent actuellement d'un abonnement TCL, il leur sera fourni également un abonnement vélov

Action n°21

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Nous y sommes favorables : nous le travaillerons avec les services centraux de la Ville.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Nous mènerons la réflexion avec les autres villes du Grand Lyon sur un groupement de commande pour l'achat d'une flotte de vélo cargo conséquente et sur la mutualisation de cette flotte entre services des différentes villes.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Le prestataire de la cantine ne peut pas livrer 25 000 repas à vélo en une matinée.

Les repas à domicile dépendent des associations d'aide au maintien à domicile, pas de la ville.

Pour les espaces verts, il s'agit de matériel lourd et déchets verts encombrants qui ne peuvent être déplacés par vélo-cargo, d'autant qu'il s'agit d'un travail en équipe...

La hausse des effectifs de la police municipale concernera pour partie la brigade cycliste.

Action n°22

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et, de vélobus dans tout l'arrondissement et toute la ville

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

C'est prévu dans nos propositions.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Des systèmes de pédibus existent déjà dans certaines écoles. Nous continuerons de les accompagner et de les valoriser.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Pas de commentaire

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Le maillage territorial et la densité lyonnaise font que les enfants habitent à proximité de leur établissement.

Nous soutenons financièrement la Maison du Vélo pour la mise en place de Pedibus, mais peu de parents sont réellement intéressés.

Action n°23

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Grand Lyonnais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo, Faites du Vélo, bourses aux vélos dans différentes communes de la métropole etc.

Objectif d'ici 2026 : Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Je la soutiendrais et aurais l'occasion de montrer l'exemple.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Oui, nous sommes favorables à créer une journée sans voiture à la Croix Rousse dans un périmètre défini.

L'arrondissement continuera à s'associer aux grands événements pouvant faire la promotion du vélo, comme c'est déjà le cas.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Nous instaureront 3 journées sans voitures, en mai, juin et septembre.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La Presqu'île sera piétonne tous les samedis.

Action n°24

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

C'est une mesure de notre programme d'arrondissement.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

A renforcer pour plus d'efficacité, avec la Police municipale et la Police métropolitaine des transports que David Kimelfeld souhaite créer à la Métropole.

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Au delà de la question des stationnement vélos, les trottoirs doivent permettre aux piétons, aux fauteuils roulants et aux familles avec poussettes de circuler aisément et sans danger.

La priorité sera donnée à la verbalisation des infractions voitures (non-respect des passages piétons, stationnement dangereux, gênant sur trottoir et aménagement cyclable, etc.).

L'achat d'un véhicule LAPI pour la verbalisation du stationnement dangereux, gênant et interdit sera fait (possibilité d'achat et d'utilisation groupé avec Villeurbanne) et une brigade spécialisée dans la délinquance routière sera mise en place (étudier la possibilité de le faire à l'échelle Grand Lyon).

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons mettre en œuvre une véritable Brigade Cycliste de Police Municipale qui puisse faire de la prévention sécurité auprès des cyclistes + verbaliser tout comportement ou stationnement empêchant la circulation des cyclistes en sécurité.

La vidéo-verbalisation va être généralisée à tous les stationnements gênants.

Action n°25

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Oui sur le principe bien que cette mesure ne relève pas de choix d'arrondissement. Cependant nous la soutiendrons et l'encouragerons.

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

ce travail devra être mené par la Ville mais aussi par la Métropole, en lien avec la Région.

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La loi sur la transition écologique impose aux entreprises de mettre en place des PDE. Il incombe aux CCI et aux chambres des métiers et de l'artisanat d'aider les entreprises à les mettre en place avec l'aide de la Région qui possède la compétence économie.

Commentaires généraux

Rémi Zinck (Maintenant Lyon pour Tous les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Sylvie Palomino (Respirations, avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Aline Guitard (Vivons Vraiment Lyon 4 - La Gauche Unie)

Pas de commentaire

Gauthier Blin (Positivons Lyon avec les Centristes et 100% citoyens)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'équipe "Prendre un temps d'avance" doublera le kilométrage de voies cyclables pendant le mandat pour atteindre 2000 km sur la métropole.

Nous proposons de réaliser en deux étapes un nouveau grand corridor cyclable transversal, qui reliera l'Est et l'Ouest, du Campus Porte des Alpes et St-Priest à Techlid. Nous commencerons par le réaménagement de l'avenue Bertholot, le boulevard Mermoz puis jusqu'à St-priest et le sud-est. La suppression de l'autoroute A6-A7 rendra un tube du tunnel sous Fourvière disponible pour la suite du grand corridor cyclable Est-ouest, de Perrache jusqu'à Techlid.

Le pont de la Mulatière aura une deuxième vie, reliant deux nouveaux grands corridors cyclables :

- Sur le Rhône rive droite l'espace libéré sera végétalisé, avec des voies dédiées pour les transports en communs et les vélos, de Caluire jusqu'à Oullins.
- Sur la rive droite de la Saône, la piste cyclable continuera son chemin à la Mulatière en direction de Oullins et Pierre-Bénite.

Nous allons poursuivre la réalisation du boulevard Garibaldi, dans le prolongement des aménagements déjà existants. La rue de Gerland sera transformée, pour permettre d'y faire passer une jonction côté ville entre les parcs de la Tête d'or et de Gerland, en complément des berges du Rhône.